

Règlement des circuits « coupe d'argent » Hiver 19-20

➤ Calendrier des Coupes d'Argent de l'hiver 19-20 :

<i>U16</i>				<i>U14</i>				<i>U12</i>			
Dates	Intitulés	Lieux	Disc	Dates	Intitulés	Lieux	Disc	Dates	Intitulés	Lieux	Disc
18/01 au 21/01	Coupe d'argent	Val d'Isère / Les Arcs	SL/ GS/ 2SG	26/01 au 27/01	Coupe d'argent	Aussois/ Val Fréjus/ Norma	SL / GS	09/02	Coupe d'argent	Karellis	GS
14/02	Coupe d'argent	Margériaz	SL	09/02 au 12/02	Camp +Coupe d'argent	Méribel	2 SG	15/03	Coupe d'argent	Margériaz	SL
07/03 et 08/03 9/03 et 10/03 à confirmer	Coupe d'argent	Méribel/ Courchevel	SL/ GS/ 2SG	29/02 et 01/03	Coupe d'argent	Arêches/ Crest Voland	GS / SL	20/04	Coupe d'argent	Pralognan	//
22/04	Finale de la Coupe d'argent	Pralognan	//	21/04	Coupe d'argent	Pralognan	//				

Informations générales pour les circuits de U8 à U16

Nous appelons :

- « Coupe d'argent U14 ou U16 Trophée Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes + le nom de la station + la date » les épreuves de niveau régional.
- « Coupe de bronze + catégorie + partenaire éventuel » les épreuves du niveau district.
- « Coupe d'argent Trophée carré neige » les deux étapes régionales pour les U12.
- **Autres structures : structures non affiliées mais reconnues par la FFS**
- **Coureurs invités : autres comités, coureurs de nationalité étrangère et coureurs participant à une ou des courses internationales sous une autre nationalité que française**

Les missions des coordinateurs de circuits :

- Assurer la mise en place sur les épreuves du partenariat avec la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes.
- Apporter les trophées pour les récompenses.
- Organiser les sélections à l'issue des différentes étapes.
- Faire le classement général du circuit et le transmettre au comité.
- Visiter les sites avant les camps vitesses et les épreuves de SG pour s'assurer de la sécurité et des normes.
- DT sur les compétitions et désigner un arbitre.

Tracage des épreuves :

- Le club organisateur trace la 1^{ère} manche le premier jour. Le tracage des autres manches se fait en tournant dans les districts.
- Respect des règlements et des normes (dénivelé, homologation de la piste, nbre de changements, nbre de figures.)
- Tracer si possible au décamètre en SL et télémètre en GS et SG.
- Pour la sécurité, le bleu doit être à disposition sur les épreuves de vitesse et GS.

Matériel technique :

- Application du règlement national en vigueur.
- Interdiction des combinaisons et demi-combinaisons en U 8 et U 10.

Récompenses :

- U16 : les 3 premiers (ères) du classement général de chaque course sont récompensés (trophées offerts par la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes partenaire des coupes d'argent).
- U14 : Les 6 premiers (ères) du classement général de chaque course sont récompensés (trophées offerts par la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes partenaire des coupes d'argent).
- U14 : manche Sprint : récompenses aux 3 premières et 3 premiers.
- U12 : Les 6 premiers (ères) du classement général de chaque course sont récompensés (Coupe Carré Neige)
- U16 à U12 : les 3 premiers (ères) de la première année d'âge « rookies » du classement de chaque course sont récompensés (trophées offerts par la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes partenaire des coupes d'argent)
- Le club organisateur devra récompenser les 3 premiers / premières de chaque course par un lot
- U14 et U16 : les 3 premiers (ères) du classement général de la saison sont récompensés (trophées offerts par la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes partenaire des coupes d'argent)

Obligations des clubs organisateurs :

- Le club ou la station qui organisera une étape du circuit « coupe d'argent » devra prendre connaissance et respecter le cahier des charges des partenaires (Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes pour les U14, U16) et (Carré neige pour les U12) auprès du comité.
- Pour toutes les compétitions régionales les organisateurs devront fournir la gratuité d'accès sur les sites des compétitions.
- **Contrôleurs** : Chaque district fournira au club organisateur « **1 Contrôleur** »
- Prévoir une salle de réunion (sélections...)

Coureurs étrangers : (convention en cours)

Finales U12 à U16 en // des circuits coupe d'argent : Du 20/04 au 22/04 à Pralognan la Vanoise

Lundi 20 avril U12 : Seront invités en finale les 16 meilleurs Filles et garçons du classement général « coupe d'argent » + 16 filles et garçons « qualifiés du jour » (sur 1 manche), invités les 60 filles (de la 17^{ème} à la 76^{ème} places) et les 70 garçons (de la 17^{ème} à la 86^{ème} places) du classement général.

Mardi 21 avril U14 : Seront invités en finale les 32 meilleurs Filles et garçons du classement général « coupe d'argent »

Mercredi 22 avril U16 : Seront invités en finale les 32 meilleurs Filles et garçons du classement général « coupe d'argent »

Rappel de la règle en cas d'un piquet enfourché :

Si un coureur enfourche un piquet, **il doit sortir du tracé et s'arrêter**. En cas de non-respect de cette règle (article 629 et 661 du RIS), le jury pourra prendre la décision d'interdire le départ de la 2^{ème} manche au coureur fautif ou appliquer une sanction plus lourde

U16 : Informations et règlements concernant ce circuit régional

Ordre de départ BLOC 1 (SG, GS, SL)

Pour une épreuve de SG : Tirage au sort à la mêlée (si 2 SG inversion totale)
Pour la première épreuve technique :

M1 : Tirage au sort à la mêlée.

M2 : Inversion totale M1

Pour la seconde épreuve technique : « Le tirage au sort de la première épreuve est conservé ».

M1 : Milieu / début – fin / milieu.

M2 : Milieu / fin – début / milieu.

Ordre de départ BLOC 2 (SL)

M1 : Tirage au sort à la mêlée.

M2 : Inversion totale M1

Si une épreuve technique est ajoutée à ce bloc « Le tirage au sort de la première épreuve est conservé ».

M1 : Milieu / début – fin / milieu.

M2 : Milieu / fin – début / milieu

Ordre de départ BLOC 3 (SG, GS, SL)

Pour une épreuve de SG : Tirage au sort à la mêlée (si 2 SG inversion totale)

Pour la première épreuve technique :

M1 : Tirage au sort à la mêlée.

M2 : Inversion totale M1

Pour la seconde épreuve technique : « Le tirage au sort de la première épreuve est conservé ».

M1 : Milieu / début – fin / milieu.

M2 : Milieu / fin – début / milieu.

Cas particulier : Coureurs invités et étranger intégrant le 1^{er} groupe de 30 ou le « bibo », on augmentera celui-ci du nombre nécessaire.

Attribution des points pour le classement général :

- Pour les épreuves de SG : 100 points pour la course
- Pour l'épreuve du combiné : 100 points pour la course (addition du SL/SG)
- Pour les épreuves en 2 manches : prise en compte de la meilleure performance (course ou manche) : 100 points pour la course ou 50 points pour la meilleure manche.

Prise en compte des épreuves pour le classement général :

- Pour le classement général, prise en compte de GS, SL et 1 SG et 1 SC soit «400 points possibles »

Attribution des titres : Les titres de « Champion de Savoie » seront décernés et remis le jour de l'épreuve.

- SG à Méribel (ou Val d'Isère)
- GS à Courchevel
- SL à Méribel
- // à Pralognan

Récompenses particulières : Le vainqueur H et D du classement général du circuit « Coupe d'Argent U16 » seront invités sur un stage « ouverture comité » (athlètes + coachs).

Obligations techniques pour les organisateurs de Coupe d'argent :

- La station qui organise une « Coupe d'argent » doit proposer aux concurrents une piste d'entraînement avec la possibilité de tracer des échauffements (surtout en SL, 3 tracés max).

QUOTAS « DISTRICT » pour les étapes des COUPES D'ARGENT U16 : 75 Filles et 103 Garçons

	Haute Tarentaise	Tarentaise	Maurienne	BVAB	CACS	Autres Structures et invités
FILLES	20	20	15	15	5	<i>Sur demande auprès du comité</i>
GARCONS	30	25	20	20	8	

U16 : Règlement pour les qualifications aux étapes nationales « Ecureuils d'Or »

Qualifications – sélections Coupe de Noël 19-20

Quota national : Maximum de 140 coureurs filles et garçons (de 2004), liste par district à envoyer à Thierry Blanc

Qualifications – sélections Ecureuils d'or 19-20

Quotas : Filles 38 places et 48 places Garçons dont 4 places filles et 4 places garçons arbitrées par le responsable du circuit

Utilisation du classement provisoire pour l'attribution des 44 places garçons et 34 places filles en respectant une équité entre les 2 années d'âge (Thierry arbitre avec l'aide des coordonnateurs les 4 places restantes). Ce classement ne tient pas compte des autres structures et invités qui feront une demande auprès de la FFS/Comité.

- Une sélection internationale donne accès à l'étape nationale suivante.
- Une place dans les 10 premiers de la catégorie sur une épreuve des EO est qualificative pour l'étape suivante.

Rappel du règlement FFS U16 : MODE DE SELECTION POUR LE PROGRAMME JEUNES TERRESENS

- A l'issue de la Coupe de Noël, des étapes de l'Ecureuils d'Or et du Championnat de France, un comité de sélection composé des responsables jeunes au niveau de la FFS et d'un représentant par Région se réunira afin d'établir la sélection pour le PJT qui suit.

U14 : Informations et règlements concernant ce circuit régional

Ordre de départ :

Epreuves techniques :

Course 1 : Tirage mêlée et inversion totale en 2^{ème} manche

Course 2 : Milieu / Début et Fin / Milieu et Milieu / Fin et Début / Milieu

Epreuves de SG : Tirage à la mêlée pour le 1^{er} SG et inversion totale pour le 2^{ème} SG

Format de compétition des épreuves techniques :

Pour les Slaloms : course classique en 2 manches puis 3^{ème} manche sprint pour les 10 premières et 10 premiers des manches 1 et 2 et les 10 premières et 10 premiers de la course

Ordre de départ : logiciel FFS Ski

Règlement pour le camp vitesse et le SG :

Ce camp est programmé à Méribel du 9 au 12 février. Il sera axé sur la formation et l'apprentissage de la vitesse.

Participation sur quotas districts.

- Entraînement : 9/02 les filles et 11/02 les garçons
- Course : 10/02 les filles et 12/02 les garçons

Attribution des points pour le classement général :

- Pour les épreuves de SG : 100 points pour la course
- Pour les épreuves en 2 manches : 100 points pour la course ou 50 points pour la meilleure manche

Prise en compte des épreuves pour le classement général :

Pour le classement général, prise en compte du meilleur des 2 GS, du meilleur des 2 SL et du meilleur des 2 SG soit « 300 points possibles »

QUOTAS districts pour les ETAPES des COUPES D'ARGENT U14 : 89 Filles et 103 Garçons

	Haute Tarentaise	Tarentaise	Maurienne	BVAB	CACS	Autres Structures et invités
FILLES	25	25	15	15	9	<i>Sur demande auprès du comité</i>
GARCONS	25	25	20	20	13	

U14 : Règlement pour les qualifications aux étapes nationales « Chpts de France U14 Ben'j »

Quota SAVOIE 40 Filles et 40 Garçons (doc FFS) :

Utilisation du classement provisoire pour l'attribution des 37 places garçons et 37 places filles (Thibault arbitre avec l'aide des coordonnateurs les 3 places restantes). Ce classement ne tient pas compte des autres structures et invités qui feront une demande auprès de la FFS/Comité.

U14 : Règlement pour les qualifications au « Coq d'Or »

Quota DE BASE SAVOIE 20 Filles et 20 Garçons (doc FFS)

Prise en compte du classement général provisoire « CA U14 ». Ce classement ne tient pas compte des autres structures et invités qui sont soumis au règlement du Coq d'Or.

Pour les autres : cf. Règlement ESF (préqualif et qualif)

U12 : Informations et règlements concernant ce circuit régional

Format pour les épreuves de la coupe d'argent « Trophée Carré Neige » U12 :

- La première étape se déroule sous la forme d'un GS le 9 février aux Karellis.
- La deuxième étape se déroule sous la forme d'un SL le 15 mars au Margéraz.
- Pour les épreuves en 2 manches : 100 points pour la course et 50 points pour la meilleure manche
- Un classement général du circuit : prise en compte de toutes les épreuves soit « 300 points possibles » (150 points GS + 150 points SL)
- Le « Trophée carré neige » sera attribué au meilleur district par addition des points du classement général des 3 meilleurs Garçons et 3 meilleures Filles.

Récompenses particulières : Un cadeau à chaque participants (apport comité) offert sur l'épreuve du Margéraz.

Ordre de départ :

- 1^{ère} manche tirage intégral
- 2^{ème} manche inversion totale

QUOTAS districts pour les ETAPES des COUPES D'ARGENT U12 : 110 Filles et 125 Garçons

	Haute Tarentaise	Tarentaise	Maurienne	BVAB	CACS	Autres Structures et invités
FILLES	30	30	20	20	10	<i>Sur demande auprès du comité</i>
GARCONS	30	30	25	25	15	

U12 : Règlement pour les qualifications au « Coq d'Or »

Quota de base SAVOIE 20 Filles et 20 Garçons (doc FFS)

La sélection est établie comme suit :

- 5 filles et 5 garçons dans l'ordre du classement général du circuit « Coupe d'Argent Trophée carré neige ».

NB : Si dans les 5 premiers (ères) il y a des non participants nous prendrons les suivants du classement général.

- 3 places filles + 3 places garçons sont attribuées aux 5 districts, ces participants sont communiqués au coordonnateur U12 semaine 11 (9 au 15 Mars).

NB : Si dans les coureurs communiqués par les Districts, certains sont dans les 5 premiers (ères) du classement général de la « Coupe d'Argent Trophée carré neige » nous prendrons le (la) ou les suivant(es) de ce classement.

- Pour les autres : cf. Règlement ESF (préqualif et qualif)